

# Béatification de Jean-Paul II

Le Service de Presse du Vatican vient d'annoncer que Jean-Paul II sera béatifié à Rome le 1er mai 2011, dimanche de la Miséricorde. La messe sera présidée par Benoît XVI.

14/01/2011

Une Note de la Congrégation pour les causes des saints annonce que Benoît XVI présidera la messe de béatification de son prédécesseur, dimanche 1er mai prochain, dimanche de la Divine Miséricorde.

"Comme on le sait, la Cause fut introduite dès avant le terme requis des cinq années après le décès. La dispense papale résultait de l'immense réputation de sainteté dont Jean-Paul II a joui de son vivant et au moment de sa mort. Par ailleurs, les dispositions canoniques relatives aux procédures en béatification et canonisation ont été scrupuleusement respectées.

De juin 2005 à avril 2007, l'enquête diocésaine s'est déroulée à Rome avec requêtes adressées à plusieurs autres diocèses, afin de recueillir des informations sur la vie, les vertus, la réputation de sainteté et d'éventuels miracles. Le décret du 4 mai 2007 de la Congrégation a reconnu la validité de cette procédure canonique et, en juin 2009 ce dicastère a examiné la Positio de la Cause.

Après quoi, ses neuf théologiens ayant émis un jugement positif sur

l'héroïcité des vertus de Jean-Paul II, les Cardinaux et autres évêques de la Congrégation ont confirmé l'avis favorable.

Le 19 décembre 2009, Benoît XVI a autorisé la promulgation du décret relatif à l'héroïcité des vertus. En vue de la béatification de Jean-Paul II, la Postulation de la Cause a soumis à la Congrégation le cas d'une guérison de la maladie de Parkinson, celui de Soeur Marie-Simon-Pierre Normand, des Petites Soeurs des Maternités catholiques.

Puis, le 21 octobre 2010, les actes de l'enquête canonique et les examens médicaux ont été soumis à la Commission médicale du dicastère. Après un examen scrupuleux des témoignages et de la documentation procédurale, elle s'est prononcée en faveur du caractère scientifiquement inexplicable de cette guérison.

Ayant pris connaissance des conclusions médicales, les théologiens ont procédé le 14 décembre 2010 à l'évaluation théologique du dossier, reconnaissant à l'unanimité l'unicité, l'antécédence et la choralité de l'invocation adressée à Jean-Paul II, ainsi que son efficacité aux fins de cette guérison miraculeuse.

Enfin, le 11 janvier 2011, lors de leur session ordinaire, les Membres de la Congrégation ont émis unanimement une sentence confirmatoire, retenant miraculeuse la guérison de la religieuse française, car scientifiquement inexplicable, et accomplie par Dieu à la suite de l'intercession de Jean-Paul II, invoquée par la religieuse malade comme par nombre d'autres fidèles".

VIS

---

pdf | document généré  
automatiquement depuis [https://  
opusdei.org/fr-ch/article/beatification-  
de-jean-paul-ii/](https://opusdei.org/fr-ch/article/beatification-de-jean-paul-ii/) (02/02/2026)